

ENREGISTRER SOUS (nom/activité) CE PDF ET LE RETOURNER
à l'association Sport et Loisirs 6^{ème} - 78 rue Bonaparte Paris 6^e
ou par mail en cliquant sur l'adresse info@sportetloisirs6.fr

PRE-INSCRIPTION TENNIS 2018/2019 *n°club 57 75 0541*

Nom/Prénom :

Nom du payeur :

Attestation pour votre comité d'entreprise (CE) : Oui Non

Date de naissance : Sexe :

Adresse/CP :

☎ Mobile : ☎ Fixe :

Email :

Votre niveau de jeu : Débutant Moyen Bon non classé Classé

Vos disponibilités : Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi Samedi Dimanche

Nos cours de tennis se déroulent dans le 6 ^e arrondissement de Paris	FORMULES	CHOIX	FORFAIT
JEUNES (-18 ans) en cours collectifs	Mini-tennis (4/5/6 ans) 55mn/semaine en salle	<input type="checkbox"/>	445 €
	Ecole de tennis (7/17 ans) 1h/semaine en salle	<input type="checkbox"/>	517 €
	Tennis compétition (11 /17 ans) 1h30/semaine en salle	<input type="checkbox"/>	639 €
	Ecole de tennis (7/17 ans) 1h/semaine en extérieur Luxembourg	<input type="checkbox"/>	445 €
ADULTES (18 ans et +) en cours collectifs	Ecole de tennis 1h/semaine en salle	<input type="checkbox"/>	531 €
	Tennis compétition 1h30/semaine en salle	<input type="checkbox"/>	653 €
Pendant les vacances scolaire STAGES JEUNES (4/18 ans) en cours collectifs *1h30/jour durant 5 jours ou **4h/jour durant 5 jours	Eté1 : du lundi 2 au vendredi 6 juillet 2018	<input type="checkbox"/> *130 €	
	Eté2 : du lundi 27 au 31 août 2018	<input type="checkbox"/> *130 €	
	Toussaint : du lundi 22 au vendredi 26 octobre 2018	<input type="checkbox"/> *130 €	<input type="checkbox"/> **310 €
	Hiver1 : du lundi 25 février au vendredi 1 ^{er} mars 2019	<input type="checkbox"/> *130 €	<input type="checkbox"/> **310 €
	Hiver2 : du lundi 4 mars au 8 mars 2019	<input type="checkbox"/> *130 €	<input type="checkbox"/> **310 €
	Printemps1 : du lundi 22 au vendredi 28 avril 2019	<input type="checkbox"/> *130 €	<input type="checkbox"/> **310 €
AU JARDIN DU LUXEMBOURG <i>Court réservé pour jouer en famille ou entre amis</i> <i>*Forfait hors frais de licence FFT</i> <i>**Vacances scolaires + juillet / août ainsi que les jours fériés, le court vous est réservé.</i>	Réservation 1 heure fixe/semaine entre 8h et 9h	<input type="checkbox"/>	*490 €
	Réservation 1 heure fixe/semaine entre 9h et 16h	<input type="checkbox"/>	*820 €
	Réservation 1 heure fixe/semaine entre 17h et 19h	<input type="checkbox"/>	*550 €
	Réservation 2 heures fixe/semaine entre 19h et 21h	<input type="checkbox"/>	*720 €

Conditions d'inscriptions consultables sur www.sportetloisirs6.fr

Votre préinscription ne sera définitive que lorsque nous aurons la possibilité de vous inscrire dans un groupe, en fonction de l'âge, du niveau, de votre date de préinscription et des places disponibles. Nous vous préviendrons et vous demanderons le paiement par chèque à l'ordre de Sport et Loisirs 6ème (frais de dossier/droit d'inscription+Les frais d'enseignement. Seul le paiement complet valide l'inscription. Le paiement peut s'adresser en plusieurs chèques (à débit différé sur 4 mois : septembre, octobre, novembre et décembre 2018) au moment de l'inscription (en aucun cas les chèques ne devront être post datés) ou par chèques-vacances ANCV. L'association se réserve également le droit d'annuler tous créneaux horaires de cours si le nombre de participants est insuffisant. Il faudra fournir avant la reprise des cours votre Certificat médical avec la mention de non contre indication à la pratique du tennis y compris en compétition. Sans présentation du certificat médical, la licence du joueur ne sera pas saisie auprès de la FFT. 30 séances annuelles, hors vacances scolaires et jours fériés. En cas de pluie ou de terrains impraticables les cours sont annulés, aucune prise en charge ne sera faite et ne donnent droit à aucun remboursement. La responsabilité de notre association ne peut-être engagée si les cours ont été annulés pour cause de pluie ou de terrains impraticables.

Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales + assurance, et déclare vouloir adhérer à la section tennis.

DATE :

SIGNATURE (Signature des parents pour les enfants mineurs) :